RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02949
Numéro SIREN : 542 107 651
Nom ou dénomination : ENGIE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt 75650

ENGIE

Société Anonyme au capital de 2 435 285 011 euros

Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie

542 107 651 R.C.S. NANTERRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du vendredi 18 mai 2018

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL n°830

(exemplaire destiné à l'Administration)

Étaient présents :

M. Jean-Pierre CLAMADIEU, Administrateur
Mme Isabelle KOCHER, Administrateur-Directeur Général
Mme Ann-Kristin ACHLEITNER, Administrateur
M. Christophe AGOGUÉ, Administrateur
M. Edmond ALPHANDERY, Administrateur
M. Christophe AUBERT, Administrateur
M. Alain BEULLIER, Administrateur
M. Fabrice BREGIER, Administrateur
M. Aldo CARDOSO, Administrateur
M. Patrice DURAND, Administrateur
Mme Catherine GUILLOUARD, Administrateur
Mme Mari-Noëlle JEGO-LAVEISSIERE, Administrateur
M. Philippe LEPAGE, Administrateur
Mme Françoise MALRIEU, Administrateur
M. Ross McINNES, Administrateur
Mme Lucie MUNIESA, Administrateur
Mme Marie-Josée NADEAU, Administrateur
Lord Peter RICKETTS of SHORTLANDS, Administrateur

Par conférence téléphonique :

Mme Barbara KUX, Administrateur

M. Laurent MICHEL, Commissaire du gouvernement

M. Mohamed BOUTARFA, Représentant du Comité Central d'Entreprise

M. Pierre MONGIN, Directeur Général Adjoint, Secrétaire Général
Mme Judith HARTMANN, Directeur Général Adjoint en charge des Finances

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°75650 en date du 11/07/2018

M. Patrick van der BEKEN, Secrétaire du Conseil d'administration
M. Philippe RENARD, Secrétaire Adjoint du Conseil d'administration

Le Conseil se réunit au Palais des Congrès, Paris 17ème.

La séance est ouverte à 18h00.

Le Conseil d'administration prend acte de la fin du mandat de Président de M. MESTRALLET à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de ce jour, et désigne M. ALPHANDERY, en sa qualité de doyen d'âge du Conseil, pour présider la séance.

Au nom du Conseil, le Président de séance félicite et souhaite la bienvenue à MM. Jean-Pierre CLAMADIEU, Ross McINNES, ainsi qu'à Christophe AGOGUÉ qui a été désigné à l'issue des élections sociales du 15 mars 2018 comme remplaçant, à compter de ce jour, de M. Olivier MARQUER, tous les trois assistant pour la première fois aux travaux du Conseil en tant qu'administrateurs.

Il rappelle que MM. Alain BEULLIER et Philippe LEPAGE, administrateurs représentant les salariés, ont été réélus à l'issue des élections sociales le 15 mars (« collège autres salariés »), avec effet à l'issue de l'assemblée générale de ce 18 mai.

Le Conseil prend également acte de la fin du mandat de Mme Stéphane PALLEZ en tant qu'administrateur représentant l'Etat, et la remercie pour son engagement et sa contribution.

- **Désignation du Président du Conseil d'administration**

 M. ALPHANDERY met au vote la proposition de nomination de M. CLAMADIEU à la présidence du Conseil.

 Conformément aux recommandations du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil d'administration, à l'unanimité à l'exception de M. CLAMADIEU qui s'abstient de prendre part au vote, nomme avec effet immédiat M. Jean-Pierre CLAMADIEU en qualité de Président du Conseil pour une durée de quatre (4) ans venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2022 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

 M. ALPHANDERY témoigne à M. CLAMADIEU la pleine confiance du Conseil et lui donne ensuite la parole.

 M. CLAMADIEU remercie les membres du Conseil de leur confiance ; il déclare accepter ces fonctions et n'être visé par aucune incompatibilité susceptible d'en interdire l'exercice.

 Sur la proposition de M. ALPHANDERY, le procès-verbal de la présente délibération est établi et approuvé séance tenante.

Certifié conforme

Le Secrétaire du Conseil d'administration,

Patrick van der BEKEN